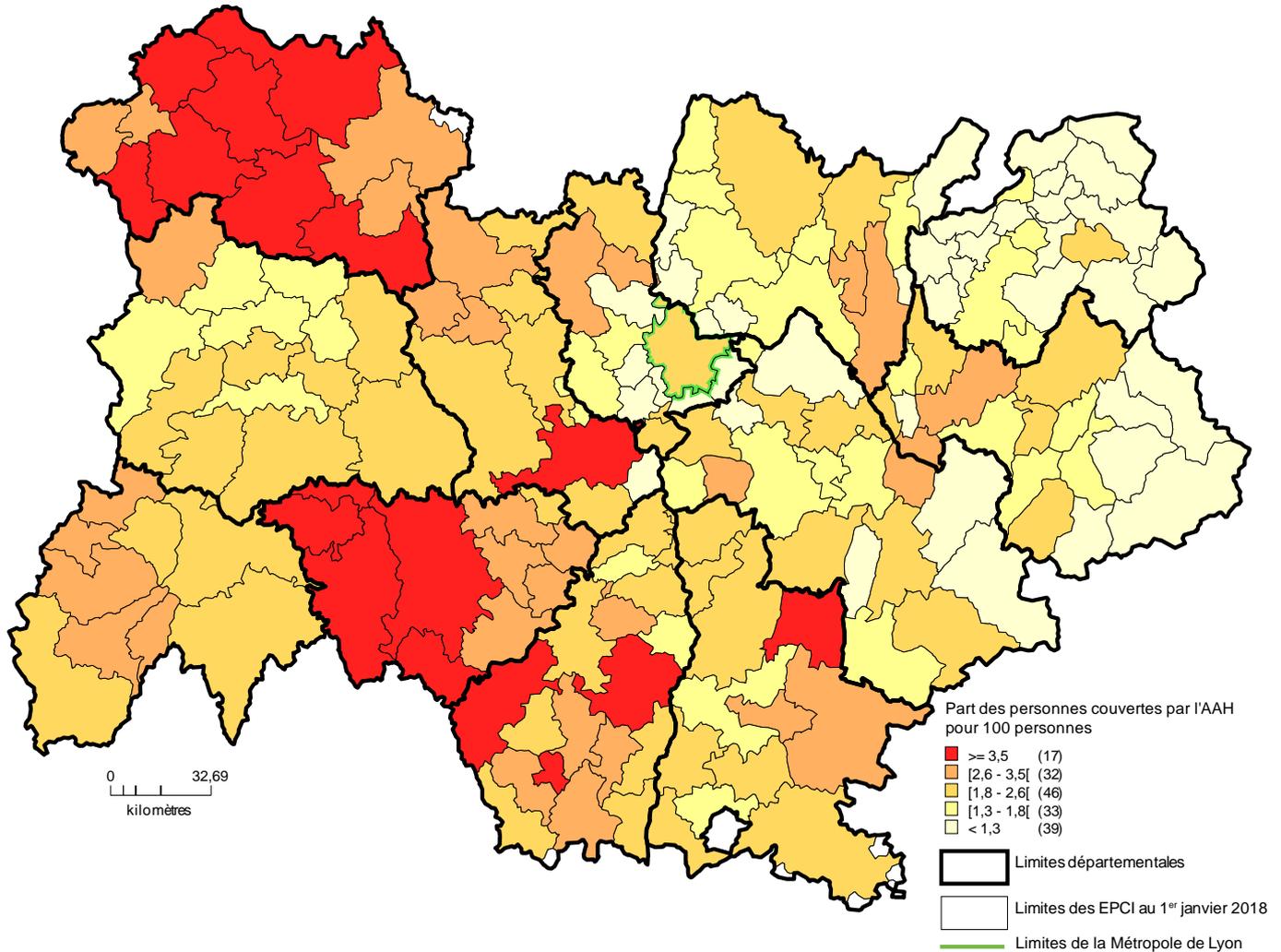


Part de la population couverte par l'Allocation adulte handicapé au 31 décembre 2015 pour 100 personnes EPCI* - Auvergne-Rhône-Alpes



Auvergne-Rhône-Alpes : 2,2 %

France métropolitaine : 2,4 %

Nombre de personnes couvertes par l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Métrop. Lyon	Nouveau Rhône
1,6	3,9	2,6	2,6	2,2	1,8	2,9	3,6	2,1	2,3	2,1	1,2	2,4	1,7

Définition : Nombre de personnes couvertes par l'Allocation adulte handicapé en % du nombre de personnes. Les personnes couvertes sont les allocataires, leurs conjoints et les personnes à charge des allocataires

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



[Pour en savoir plus sur les définitions.](#)